VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

—DE—

Propriétés Commerciales et Résidences

Cottages Simples et Doubles et Terrains pour Bâtir

DANS DIVERS DISTRICTS,

Donnant une occasion à tous genres d'acheteurs de faire un placement rémunératif ou spéculation de valeur.

PETER GALLAGHER vs Mme MARGARET DRISCOLL,

Veuve de John Eli Pierce, et al.

No 84 574—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI le 30 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 10 juin 1908 et signé le 17 juin 1908 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La propriété commerciale de chez comprenant la bâtisse de briques à trois étages Nos 226, 228 et 230 passage de la Bourse. Le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilot borné par le Passage de la Bourse, les rues Chartres, Decatur et Bienville, désigné par la lettre B, sur un plan ou devis d'arpentage fait par S. G. De Hale, voyer, daté le 18 avril 1893 annexé pour référence à un acte passé le 7 juin 1893 pardevant J. J. Woulfe, notaire, et mesurant d'après ceux 43 pieds 10 pouces et 6 lignes de face au passage de la Bourse sur une profondeur de 21 pieds 9 pouces 8 lignes entre lignes parallèles.

2° Le bon cottage double en bois à un étage Nos 735 et 737, rue Nord Miro, coin de la rue Ste Anne, contenant quatre chambres de chaque coté. Le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Nord Miro, Nord Tonti, Ste Anne et Orléans; il est désigné par la lettre A sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pillé, voyer, daté le 2 mars 1893, d'après lequel ledit lot mesure 29 pieds de face à la rue Miro sur 87 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur et façade à la rue Ste Anne et entre lignes parallèles. Ledit lot formant le coin des rues Nord Miro et Ste Anne.

3° Le cottage simple en bois à un étage confortable et commode, élevé de terre sur deux terrains No 731 rue Nord Miro, retiré du trotteir et contenant vestibule et neuf chambres. Le terrain comprenant deux certains lots situés dans le même district et ilot et contigus à la propriété ci dessus deuxièmement décrite; elle est désignée sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné par Pillé par la lettre F et mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue Nord Miro sur 87 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4° Le joli cottage double en bois à un étage Nos 721 et 723 rue Nord Miro, contenant quatre chambres de chaque coté. Le lot de terre est situé dans le même district et ilot comme les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites et est contigu à la propriété troisièmement décrite. Il est désigné par la lettre C, sur le devis ci dessus, par Pillé et mesurant d'après ceux 23 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Nord Miro sur 87 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

5° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Ste Anne, Orléans, Miro et Tonti. Les dits lots sont désignés par les numéros 14 et 15 d'après un plan dressé par J Coumbary, daté le 15 septembre 1844, et déposé en l'étude de P. F. Labarre, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit: Le lot No 14 mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 86 pieds 2 pouces sur la ligne le séparant du lot No 13 et 85 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne le séparant du lot No 15. Le lot No 15 mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 86 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne le séparant du lot No 14, et 85 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 16.

6° Le cottage double en bois à un étage Nos 1920 et 1922 rue St Pierre, contenant trois chambres de chaque coté. Le lot de terre ensemble avec tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot No 240, borné par la rue St Pierre, Promenade Carondelet, les rues Nord Roman et Nord Prieur, désigné par le No 15 sur un plan dressé par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, annexé à un acte d'inventaire pris par M. C. Soniat, notaire en cette ville, le 14 avril 1900, lequel dit lot de terre mesure d'après ledit plan et d'après l'arpentage actuel, 34 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue St Pierre, 100 pieds 11 pouces et 1 ligne sur le coté du lot No 14, 101 pieds 2 pouces et 2 lignes sur le coté du lot No 16, et 34 pieds, 5 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

7° La bâtisse en bois à un étage et mansarde avec résidence en bois à un étage dans le fond, contenant quatre chambres et désignée par les Nos 1817, 1819 et 1821 rue Damaine. Le lot de terre, ensemble avec tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot désigné par le numéro municipal 226, borné par les rues Damaine, Derbigny, Roman et St Philippe; ledit lot est désigné par le numéro 16 de l'ilot E sur un plan signé par le numéro 16 de l'ilot E sur un plan de James Pillé, voyer, daté le 18 mars 1832 et déposé en l'étude de Louis F. Caire, ancien notaire en cette ville et sous un autre plan dressé par Louis H. Pillé sous la date du 20 septembre 1880, et déposé en l'étude de Andrew Hero Jr. notaire en cette ville, comme plan No 61 suivant le dernier mentionné. Ledit lot mesure en mesure américaine 42 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Damaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

8° Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Canal, David, Solemon et Donaue, maintenant Iberville, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 7 et 8 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Solemon sur 159 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

9° Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Donaue, maintenant Iberville, Canal, Solemon et David, lesquels dits lots de terre sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant chacun 26 pieds de face à la rue Donaue, maintenant Iberville, sur 125 pieds entre lignes égales et parallèles.

10° Quatre certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Cadiz, Sud Franklin (autrefois St David), Jena et Saratoga (autrefois St Patrick), qui était autrefois désigné comme ilot 91 sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, sous la date du 16 mars 1834 et déposé pour référence en l'étude de Louis S. Caire, ancien notaire en cette ville, et est maintenant désigné par le numéro 513 sur un croquis à cela fait par H. C. Brown, assistant-ingénieur de ville sous la date du 2 août 1895, annexé pour référence à un acte de vente. Lesdits lots sont désignés par les numéros 17, 18, 19 et 20 sur le susdit croquis par lesdit assistant-ingénieur de ville H. C. Brown, et contigus l'un à l'autre. Lesdits lots mesurent chacun 20 pieds 3 pouces et 4 lignes à ladite rue Cadiz sur 120 pieds, 5 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés ci dessus sont dans un bon voisinage près des lignes de chars et entres agrémentés. Pour spéculation, placement ou résidences sont également désirables, et présentent un excellent achat à qui désirera investir ou un argent dans une chose sûre.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le balance en un et deux ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec bon de vendeur et privilèges; les billets devant porter 7 pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Les actes devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère, les taxes de 1908, assurance et frais de tous certificats requis devant être annexés aux actes de vente et les primes d'assurances de et à partir du jour de l'adjudication; les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur qu'après le passage de l'acte authentique portant le titre.

Les notes de vente devant être pardevant Robert Legler, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, Dart & Kernan avocats.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Site pour Bâtir, Situé dans la Belle Avenue St-Charles, Entouré par de Belles Résidences.

Succession de Mme Emily Louise Hart.

No 86,265—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B

PAR STROUDBACK & STERN, Lémond L. Stern, encanteur—JEUDI, le 6 août 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et rendu en Cour ouverte le 25 juin 1908 et signé en cour ouverte, le 1er juillet 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues St Charles, Pitt, Constantinople et Harange, et, désignés comme lots 12 et 13 dans l'ilot numéro 61 sur un plan dressé par Augustus E. Phillips, voyer, sous la date du 15 février 1846 déposé pour référence en l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire de la paroisse de Jefferson en cet Etat, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue St Charles sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et faire 10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Charles I. Denegbond, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dufour & Dufour, avocats.

3 juil—3 5 12 19 26—août 2 6

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Madame A. L. Howard

No 84,429—Cour Civile de District. Div. C.

Résidence Double à deux étages, 1483-85 rue Prytanée coin Melpomène, ilot avenue St Charles et la rue Thalie.

Une résidence simple à deux étages 1427 rue Prytanée, contigue à la propriété ci-dessus.

A l'encan, MARDI, le 28 juillet à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à midi.

La résidence double à deux étages contenant de chaque coté 11 chambres, vestibules, office et chambre à bain. Lot 40' 11" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de face et profondeur sur la rue Melpomène.

La résidence simple à deux étages comprenant 8 chambres, vestibules, chambre à bain et office. Lot 24' 6" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de profondeur. Les mesures des deux lots sont plus particulièrement décrites sur des plans exhibés à la Bourse et la pétition enregistrée en Cour.

La propriété sera vendue sujette au bail à $35 par mois sur chaque résidence expirant le 30 septembre 1908.

Dans l'affaire de la succession de Mme A. L. Howard, No 84,429, Cour Civile de District, Div. C. En vertu de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. John St. Paul, juge de la Div. C, Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1908, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 28 juillet 1908, à midi, la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur, payables en 1 et 2 ans après le passage de l'acte de vente, avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de leur date, le paiement desdits billets devant être garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes pour l'année 1908. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew H. Wilson, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente chez I. B. RENNYSON, Encanteur.

J. Zach Spearing, avocat.

24 juin—24 26—juil 5 12 19 26 27 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William L. Mehle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86,096—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en peut) (ou avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Mme Lena Mehle, administratrice de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Omer Villeré, avocat.

1 juil—1 5 10

Succession de Michael Harrington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 85,993 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Adolfe Dugué, administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL Greffier.—E. T. Florance, avocat.

8 juil—8 12 17

Succession conjointe de Daniel, Brien et Mary Driscoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 84,130—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Adolfe Dugué, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.

7 juil—7 11 16

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

—D'UN—

D'UN COIN DES AFFAIRES ET DE DEMEURE.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON.

W. A. KERNAGHAN Encanteur.
Bureau, 339 rue Carondelet

JEUDI, 23 JUILLET 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 15 juin 1908 et signé le 19 juin 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division D, dans la succession de Patrick Redmond et d'Anne Newman Redmond, en femme, No 84,940 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite:

Le magasin et résidence double, à un étage et en bois, Nos 2301 et 2303 rue Gravier, coin Miro, ayant magasin et deux chambres au coin, et trois chambres de l'autre coté. Le terrain avec tous les droits, passages, servitudes et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Tulane, les rues Gravier, Miro et Tonti, désigné par le No un sur un devis annexé à un acte du 8 juin 1857, pardevant T. O. Stark, notaire. Ledit terrain forme le coin des rues Gravier et Miro, et mesure 30 pieds, 3 pouces de face rue Gravier, sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Miro. Dans un bon voisinage s'améliorant, convenable comme placement d'argent ou résidence.

Conditions—Comptant et l'obligation de payer les taxes par l'acquéreur, dues et exigibles en 1908 en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Chas. Schneider, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement supérieur en Propriété Commerciale sur la rue St Louis.

A proximité du Nouveau Palais de Justice, des Chemins de fer et près des Quais de Navires.

Succession de J. B. Jumqua.

No 83,432, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan encanteur. Bureau 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 18 juin 1908 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Le magasin et résidence entièrement en briques à deux étages No 531 rue St Louis, contenant magasin au rez de chaussée et au premier des chambres d'habitation et sur le coté une large entrée pour wagon. Le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilot No 27, borné par les rues St Louis, Chartres, Decatur et Toulouse, mesurant 42 pieds de face à la rue St Louis sur 101 pieds de profondeur, plus ou moins.

2° Le magasin et résidence en briques à deux étages et mansarde Nos 525 et 527 rue St Louis, contenant magasin et entrepôt au rez de chaussée, et chambres d'habitation au premier étage et entrée pour wagon sur le coté, le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilot borné par les rues St Louis, Toulouse, Decatur et Chartres, et mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue St Louis sur 150 pieds de profondeur, plus ou moins, qui en mesure américaine serait 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face sur 159 pieds, 10 pouces et 1 ligne de profondeur.

3° Le grand magasin en briques à deux étages et mansarde bien construit, Nos 515, 517 et 519 rue St Louis. Le terrain est décrit comme une certaine portion située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot No 27, borné par les rues St Louis, Chartres, Decatur et Toulouse, laquelle portion de terre est composée de trois lots de terre désignés par les Nos 12, 12 bis et 14, mesurant comme suit: Le lot No 14 mesure 20 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur de 68 pieds 8 pouces (autre lignes parallèles. Le lot No 12 mesure 9 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue St Louis sur 68 pieds 4 pouces et 5 lignes sur le côté du lot No 12 bis. Le lot No 12 bis mesure 20 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue St Louis sur 68 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No 12, et 68 pieds 2 pouces de profondeur sur le côté du lot No 10, faisant un total de façade de 50 pieds 5 pouces et 1 ligne.

Cette propriété est située à quelques ilots en dessous de la rue du Canal et est admirablement placée pour le commerce en entrepôt. Pour placement de commerce et résidence elle mérite considération.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un et deux ans avec 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'à paiement, et garanti par privilège de vendeur et hypothèque et toutes autres clauses de sécurité. L'acquéreur devant assurer les bâtisses pour le montant en plein des billets.

L'acquéreur devant payer 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de poursuite sur lesdits billets, et de rembourser les primes pour les polices de feu non expirés, et de déposer 10 0/0 de son enchère avec l'encanteur et d'assumer le paiement des taxes pour 1908 en plus du prix de l'adjudication.

Les notes de vente devant être passées pardevant George M. Barnett, notaire, et les loyers et revenus de ladite propriété devant appartenir audit acquéreur de la date de la signature de l'acte de vente.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District,

Portant le No Municipal 1647 rue Dufossat, entre les rues Baronne et Dryades, en partie à des conditions de crédit.

Rose Lowenberg vs Frank R. Rawlins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86,197—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 1647 rue Dufossat, et tous les accessoires qui y appartiennent située dans le Sixième District de cette ville dans le carré d'ilot No 447, borné par les rues Dufossat, Baronne, Soniat et Dryades laquelle portion de terre mesure soixante pieds de façade rue Dufossat, sur cent vingt cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et est prise du côté le plus proche de la rue Dryades de la première portion de terre désignée par la lettre A sur un plan de W. C. Rahan, daté du 17 avril 1894, annexé à un acte passé le 1er juin 1894 pardevant A. G. La Pice, notaire.

Saisie dans la susdite affaire.

Conditions—1° Comptant une somme suffisante pour satisfaire la réclamation de la demanderesse, soit deux mille dollars, et sept pour cent par an d'intérêt à partir du 30 avril 1907, ainsi que cinq pour cent sur ledit principal et intérêt, comme honoraires d'avocats, les frais et charges du procès et de la vente, et les taxes (s'il y en a) dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur gardera en sa possession et assumera (le montant de sa soumission) le paiement du billet de deux mille dollars garanti par hypothèque du vendeur sur ladite propriété, concurremment avec la réclamation de la demanderesse—lequel billet est daté du 30 avril 1907 et fait payable à deux ans après date et porte intérêt au taux de sept pour cent par an de sa date jusqu'à paiement (le paiement de l'intérêt sur ledit billet après la vente étant assumé par l'acquéreur).

3° Et le reste du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour la demanderesse.

20 juin—20 22 26—juil 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato J. L. Onorato. J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Teutonia Bank and Trust Co. vs. American Marble Granite Co., Ltd.—Cour Civile de District, No 86,127.

VENTE DE RECEVEUR!

A L'ENCAN, MARDI, 21 JUILLET 1908, A 11 A. M.,

A L'USINE DE LA AMERICAN MARBLE & GRANITE CO., LTD., COIN DES RUES SCOTT ET ST-LOUIS.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, du dossier No 86127 dans l'affaire intitulée La Teutonia Bank and Trust Co. vs American Marble and Granite Co. Ltd, ledit ordre daté et signé le 29 juin 1908, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'encan publique MARDI, le 21 juillet 1908, commençant à 11 heures A. M., sur les lieux coin des rues Scott et St Louis, les effets comme suit—

Les Chevaux, Wagons et Harnais, Marchandises en Magasin appartenant à la American Marble and Granite Co. Ltd, le tout décrit d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant

J. L. ONORATO

Encanteur et Agent de Propriété Foncière, Bureau 910 rue Gravier.

M. S. Rosen, Receveur.
MM. Dart & Kernan, avocats pour le receveur.

10 juil—10 12 19 21

James F. Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Propriétés de Choix et Améliorées

—DU—

Deuxième District, Situées près de l'Avenue Esplanade.

COTTAGE ELEVE AVEC VESTIBULE DANS LE CENTRE AVEC GRAND TERRAIN,

No 2815, Rue Bell, près de la rue White.

COTTAGE SIMPLE,

No 2819, Rue Bell, entre les rues White et Dupré.

COTTAGE SIMPLE,

No 2833, Rue Bell, près de la rue Dupré.

COTTAGE SIMPLE,

No 1202, Rue Dupré, coin de la rue Bell.

JEUDI, le 16 Juillet 1908, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

Succession de Mme Hecterine Nurel, Veuve de Prosper Bier.

No 81,880 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division B.

PAR J. F. KEENEY, Encanteur, Bureau, 806 rue Perdido, au rez de chaussée. JEUDI, le 16 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 27 mai 1908 et signé le 3 juin 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot No 379, borné par les rues Bell (autrefois St Jean), De Sote (autrefois Washington), White et Dupré, désigné par la lettre B, sur un devis d'arpentage par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 11 juin 1908, d'après lequel ladite portion de terre, commençant à une distance de 69' 11" et 2" de l'encoignure White et la rue Bell, et mesurant 59' 4" et 2"' de face à la rue Bell sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue White de 129' 7" et 4"' et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de 137' 2" 4"' et sur une largeur de la ligne du fond de 58' 9' 1"', étant composée de tout le lot original No 7, la plus grande partie du lot No 6 et une portion de terre triangulaire désignée par la lettre A et contigue aux dits lots 6 et 7 dans le fond.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple retiré du trotteir, contenant 6 chambres, vestibule dans le centre, chambre à bain, office, gaz, galerie sur le devant et dans le fond, la maison est bien tapissée partout; dans la cour se trouve hangar, deux citernes, etc., et désigné par le numéro municipal 2815 rue Bell.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le même ilot ci-dessus mentionné, désigné comme lot No 8 dans le devis ci-dessus mentionné, et mesurant 32' 3" 5"' de face à la rue Bell sur une profondeur entre lignes parallèles de 128' 11" et 4"' sur une largeur sur la ligne du fond de 32' 3" 5"'.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple retiré du trotteir, ayant un joli grillage en fer et contenant 5 chambres, chambre à bain, galerie sur le devant et sur le coté, etc., dans la cour se trouve hangar, citerne, etc., désigné par le numéro municipal 2819 rue Bell.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le même district et ilot comme le ci dessus et désigné comme lot No 11 sur un devis ci dessus mentionné et mesurant 32' 4" 2"' de face à la rue Bell, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de 129' 11" 4"'.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple retiré derrière une jolie clôture en fer et contenant 5 chambres, chambre à bain, galeries devant, sur le coté et à l'arrière, etc., dans la cour hangar, citerne etc., désigné par le numéro municipal 2833 rue Bell.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le même district et ilot que le précédent, désigné comme le lot D sur le plan déjà mentionné et mesurant 43' 10" 0"' de face à la rue Dupré et 42' 10" 0"' dans le fond, sur une profondeur sur la façade rue Bell de 64' 8" 4"' par une même profondeur sur la ligne du coté opposé, ledit lot étant composé de parties de façade des lots originaux 12 et 13.

Les améliorations comprennent un cottage en bois simple, couvert d'ardoise, contenant 5 chambres, hall, chambre à bain, etc., ayant dans la cour, hangar, citerne, etc, et désigné par le numéro municipal 1202 rue Dupré.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites furent acquises par feu Mme Hecterine Bier, de Mme Melville Mercier, veuve de Henry Bier, par un acte passé pardevant Charles J. Théard, le 7 mars 1904, enregistré dans le Bureau de ——— Livre 197, folio 284.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au choix de l'acquéreur, la balance, s'il y en a une, à un crédit d'un et deux ans, à sept pour cent d'intérêt par an, représenté par des billets de l'acquéreur, divisés de manière à satisfaire les intérêts des parties, lesdits billets devant être garantis par bon et privilège de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer en entre de son enchère les taxes pour l'année 1908, et le coût de tous les certificats devant être annexé à l'acte de vente pardevant Albert Guilbault, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait à l'encanteur par les acquéreurs au moment de l'adjudication pour sceller la vente.

JAMES F. KEENEY,
Encanteur.

Dart & Kernan, Lazarus, Michel & Lazarus
Chas F. Claiborne, Chas J. Théard, avocats

14 juin—14 21 28—juil 5 12 13 14 15 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de Valeur dans le Second District.

Formant le coin de l'avenue Carrollton et de la rue Douane (maintenant Iberville), portant les Nos municipaux 139 et 141 avenue N. Carrollton.

Magnifique situation.

Pierre Puyoulet vs Jean Arseguet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,269 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à rendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juillet 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilot borné par l'avenue Carrollton, les rues Canal, David et Donaue, maintenant Iberville, désigné par le No 13 et mesure d'après un plan tiré par Jno. T. Braun et Cie, en date du 23 octobre 1893, déposé en l'étude de George G. Friedrichs, encanteur, une copie duquel est dûment certifiée et annexée pour qu'on s'y réfère, à un acte de vente par Gustav Borchert à E. H. A. Mooney, passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville, sous la date du 30 avril 1894 en mesure américaine de trente pieds, deux pouces et une ligne de face à l'avenue Carrollton, cent quinze pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur et de façade rue Douane ou Iberville et cent quatorze pieds, quatre pouces sur la ligne le séparant du terrain No 14 et trente pieds, trois pouces et deux lignes de largeur à l'arrière. Ledit terrain forme le coin de l'avenue Carrollton et de la rue Douane

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

B. J. Morel, avocat pour le demandeur.

12 juin—12 15 19 26—juil 3 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Premier District,

Portant le No municipal 1941, rue Gravier, entre les rues Bolivar et Bertrand.

Auguste Huard vs Henry Harris.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 86,356 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 juillet 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilot No 472 borné par les rues Gravier, Bolivar, Commune et Bertrand, désigné par la lettre B sur un plan ou devis fait par P. A. d'Hémecourt, député voyer de ville, sous la date du 12 décembre 1876, et annexé pour qu'on s'y réfère, à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire en cette ville, le 1er février 1877, et mesurant dix sept pieds de face à la rue Gravier, sur quatre vingt huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Carleton Hunt, avocat pour le demandeur.

20 juin—20 26—juil 3 10 17 23

QUI EST ST-PAUL,

L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

19 mai—1an

DIAMANTS, MONTRES, Bijoux en Argent et Or Massif.

A. M. HILL,

635 rue du Canal.

le soot—

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER,

613 ..... RUE ROYALE 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans.

Vente vingt et vous rendre compte par vous-mêmes et les prix sont marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités

PHONE MAIN 4340.

Un Assortiment Complet de Cadeaux Sortables pour les Fêtes, tels que

Bracelets, Montres en Or, Belles Pendules et Statues, Bijouterie Artistique, Orfèvrerie d'Argent Massif et Nouveautés en Argent, Lorgnettes, Ombrelles et Cannes à Pommes d'Or, Objets d'Art Américains en Cristal Taillé chez

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS ET OPTICIENS, 142 rue Carondelet.

TELEPHONE 906. INCORPOREE EN 1855.

CHAS. JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président. FERGUS G. LEE, Vice-Président. WM. P. MAUS, Secrétaire

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOU